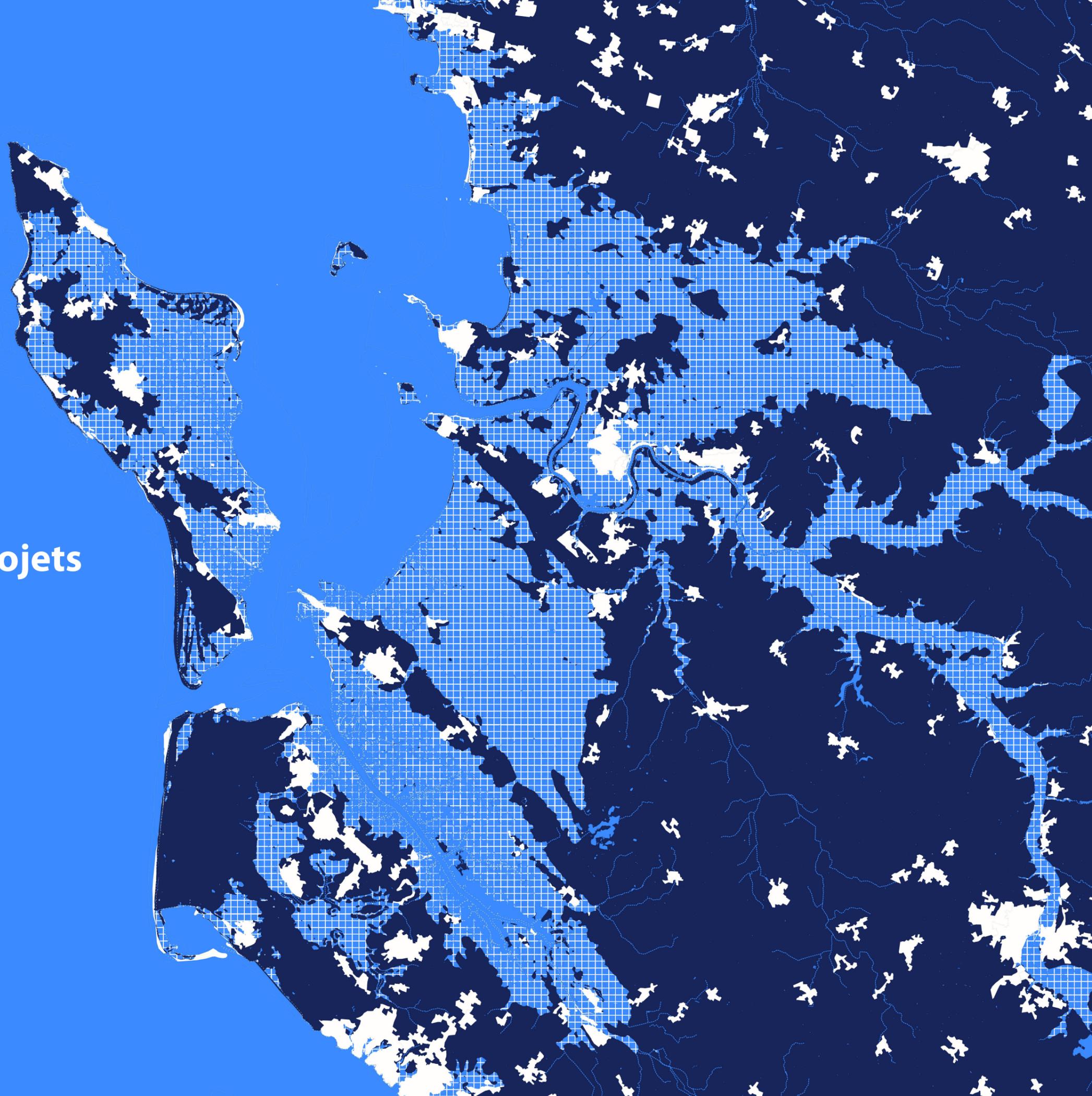


le littoral comme territoire de projets

chaire partenariale
d'enseignement et de recherche en architecture



Un projet scientifique centré sur le devenir des littoraux

Face aux impacts du changement climatique, les littoraux sont aujourd'hui l'objet de nombreuses préoccupations : élévation du niveau marin, érosion côtière, perturbation des écosystèmes, littoralisation intensive... Aujourd'hui, 60 % de la population mondiale vit à moins de 100 kilomètres d'un rivage. Cette juxtaposition, entre écosystèmes remarquables et systèmes urbains complexes font de ces espaces des territoires dynamiques et exemplaire. Ils présentent le littoral comme un objet d'étude singulier, dont les problématiques émergent sur les divers champs d'étude des écoles d'architecture : discipline du projet architectural, projet urbain et paysager, pratique de l'aménagement du territoire, pensée écologique...

Les récentes expérimentations sur les littoraux ont démontré la nécessité de réinterroger les modèles économiques, spatiaux et culturels hérités. Les acteurs locaux et nationaux ont identifié des enjeux auxquels seules de nouvelles recherches, méthodes et expérimentations pourront apporter des réponses. Parce qu'il est à la fois lieu de débat et de connaissance, le projet de territoire est le moteur scientifique de la chaire. Il permet non seulement d'analyser les processus existants pour mieux les réinventer, mais aussi de fédérer les différents acteurs, pour réenchanter le futur.

Ce projet de territoire « dessiné » tient une place centrale dans la démarche : il renvoie

au langage commun de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et engage la démarche de projet.

À travers l'expérimentation dans les territoires, le lancement de recherches et la mise en place de nouveaux enseignements, la chaire ambitionne de consolider et diffuser son expertise pour répondre aux défis contemporains du littoral.

Éric Alonzo & Sébastien Marot (direction scientifique)
Isaline Maire (coordination)
umr OCS/AUSser cnrs 3329
Université Gustave Eiffel
École d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est

Nous contacter
eric.alonzo@paris-est.archi.fr
isaline.maire@paris-est.archi.fr
ocs@paris-est.archi.fr

Illustration de couverture – L'île d'Oléron face aux risques liés à la montée des eaux, Isaline Maire, 2022



Les acteurs de la chaire partenaires et chercheurs

Autour de cette thématique, particulièrement transversale et interdisciplinaire, la chaire partenariale d'enseignement et de recherche « le littoral comme territoire de projets » fédère des chercheurs et des enseignants, des partenaires institutionnels publics et des acteurs économiques privés. Issue d'une collaboration engagée depuis de nombreuses années entre l'école d'architecture de la ville et des territoires de Paris-est et le Puca, la chaire s'est constituée en 2018, avec l'arrivée de nouveaux partenaires aux ancrages locaux et aux apports techniques spécifiques : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, Artelia, l'Université Gustave Eiffel, l'Université des Antilles et de la Guyane.

Depuis 2019, la chaire est labellisée par le Ministère de la Culture.

La chaire est placée sous la responsabilité scientifique d'Éric Alonzo, architecte et urbaniste, professeur et chercheur à l'École d'architecture de la ville & des territoires, et de Sébastien Marot, historien de l'environnement et philosophe, professeur HDR et chercheur à l'École d'architecture de la ville & des territoires.

De 2018 à 2021, la chaire a été coordonnée par Thomas Beillouin, architecte et urbaniste, docteur en architecture. Elle est depuis coordonnée par Isaline Maire, architecte-urbaniste et ingénieure de recherche.

École d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est

Éric Alonzo

architecte-urbaniste, professeur, co-directeur du DSA d'architecte-urbaniste (École d'architecture de la ville & des territoires), chercheur au laboratoire OCS (École d'architecture de la ville & des territoires), co-directeur scientifique de la chaire partenariale « le littoral comme territoire de projets »

Sébastien Marot

historien de l'environnement et philosophe, professeur HDR, chercheur au laboratoire OCS (École d'architecture de la ville & des territoires), co-directeur scientifique de la chaire partenariale « le littoral comme territoire de projets »

Isaline Maire

architecte-urbaniste, doctorante aux laboratoires INAMA (Ensa Marseille) et Urbanistica (Istituto universitario di architettura di Venezia), seconde doctorante de la chaire, maîtresse de conférence associée & ingénieure de recherche du laboratoire OCS (École d'architecture de la ville & des territoires), actuelle coordinatrice de la chaire partenariale « le littoral comme territoire de projets »

Félicien Pecquet-Caumeil

architecte-urbaniste, doctorant au laboratoire OCS, troisième doctorant de la chaire, co-fondateur de l'agence Meat architectures et territoires

Julien Romane

architecte-urbaniste, praticien et co-fondateur de l'agence Les Marneurs [agence lauréate du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2022 pour leurs approches sur les problématiques littorales liées au risque de submersion marine et d'inondation], maître de conférence associé à l'Éav&t Paris-est, en charge du suivi des études littorales au sein du DSA d'architecte-urbaniste

André Tavares

architecte, chercheur au Centro de estudos de arquitectura e urbanismo de la Faculdade de Arquitectura da Universidade do Porto (FAUP), chercheur invité au laboratoire OCS (École d'architecture de la ville & des territoires), éditeur et programmeur des expositions d'architecture de Garagem Sul/Centre Culturel de Belém (Lisbonne)

Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca)

Hélène Pesquine

architecte et urbaniste de l'État, secrétaire permanente

Emmanuelle Durandau

architecte et urbaniste de l'État, secrétaire permanente adjointe

Artelia

Bernard Couvert

géographe, ingénieur et spécialiste en hydromorphologie, directeur de projet, responsable des activités Conseil et Stratégie

Thomas Beillouin

architecte-urbaniste, chef de projet au sein d'Artelia, chercheur associé au laboratoire OCS (École d'architecture de la ville & des territoires), premier docteur de la chaire et coordinateur de 2018 à 2021, consultant et référent de la chaire « le littoral comme territoire de projets » auprès d'Artelia

Melissa Belmekki

urbaniste, cheffe de projet et consultante de la chaire « le littoral comme territoire de projets » auprès d'Artelia

Les axes de recherche une vision du littoral à long terme

Depuis la tempête Xynthia de 2010, d'autres événements climatiques exceptionnels ont affecté le territoire national, en métropole comme dans les outre-mer : tempêtes hivernales de 2013-2014 sur la côte aquitaine, ouragans Irma et Maria, ou encore plus récemment les crues-éclair dans le Var.

Fort de ce constat, l'état a mis en place expérimentations et programmes d'action en faveur d'une adaptation des territoires aux aléas littoraux et au changement climatique. Ces actions éminemment pluridisciplinaires ont mobilisé de nouvelles ressources de projet à une échelle et selon des problématiques inédites dans l'aménagement du territoire. La dynamique littorale suggère une recomposition spatiale basée sur une vision à long terme, ce qui est loin d'être un sujet ordinaire de l'urbanisme. « Imaginer le littoral de demain » suppose d'ancrer l'aménagement littoral dans une perspective écologique autant que culturelle.

Pour tenter définir cette vision à long terme, la démarche scientifique de la chaire se fonde autour de cinq hypothèses de recherche amenées à se croiser les unes les autres et qui, au fond, peuvent être assimilées à cinq fondements méthodologiques : réintégrer les cycles longs de la nature dans l'aménagement ; recomposer le littoral autour d'une épaisseur ; répondre conjointement aux enjeux écologiques et économiques du littoral et faire du projet un vecteur pluridisciplinaire pour penser les mutations de ces espaces.

1. Réintégrer les cycles longs de la nature dans l'aménagement.

Assumer le recul du trait de côte et se poser la question de la recomposition spatiale dans des temporalités étendues témoigne de la même évolution doctrinale que celle qui perturbe depuis quelques années la gestion et la prévention des risques. Plutôt que de considérer que des moyens techniques, fussent-ils considérables, vont à eux seuls s'opposer à l'action de la nature et préserver les implantations humaines, il vaudrait mieux désormais accompagner ces phénomènes naturels et s'adapter aux évolutions qu'ils induisent, ce qui constituerait un changement de paradigme notable.

2. Réinventer l'imaginaire des loisirs et du tourisme à l'ère de l'anthropocène.

Les processus d'ampleur géologique qui affectent les rivages contrastent avec l'histoire récente de l'occupation humaine du littoral. Si l'interface avec la mer fut très tôt fondatrice, notamment à travers les ports, lieux stratégiques du développement, les premières villes étaient plutôt sur les fleuves ou en léger retrait de la côte, laissant le littoral peu habité. « Habiter le littoral », ou plus exactement se rapprocher du « trait de côte » en tentant de limiter ses fluctuations, est un mode d'occupation du territoire très récent à l'échelle du temps des civilisations : nous parlons d'un siècle et demi, qu'il s'agit de confronter aux sept millénaires d'histoire urbaine. Au départ très localisés, les effets

tropolitaine au début du 19e siècle n'ont pris une dimension massive et généralisée qu'à partir des années soixante. La réflexion sur la fragilité des territoires côtiers va de pair avec l'exploration d'un nouvel imaginaire des loisirs et du tourisme. Cette réflexion passionnante donne à tout projet littoral une dimension économique et culturelle qui s'associe à celle sur les milieux.

3. Recomposer le littoral autour d'une épaisseur ou "de la ligne à l'arrière-pays".

Les gains issus de cette extension des usages comme de la prise en compte des milieux côtiers dans l'épaisseur du territoire obligent à dépasser l'idée de ligne de côte. L'approche résolument technique des ouvrages de protection, desdits « ouvrages de défense contre la mer » (digues, enrochements,...), qui prévaut encore dans bien des situations, localise l'effort sur la ligne de contact pourtant provisoire, sans toujours en évaluer l'impact, souvent considérable, sur les parties non transformées. La réflexion sur le littoral doit au contraire prendre en compte à la fois la profondeur du territoire et les interactions de la ligne de côte. Ainsi, une réponse adéquate au recul du trait de côte pourrait consister à élargir le champ de réflexion à l'ensemble d'un « bassin » à cheval sur le trait de côte provisoire, qui inclut la compréhension des phénomènes maritimes et les actions éventuelles sur le plateau continental, mais aussi le projet de territoire dans son ensemble, arrière-pays et liens avec la frange côtière compris.

4. Répondre conjointement aux enjeux écologiques et économiques du littoral.

La recomposition spatiale, tout comme le maintien des zones littorales non construites, pose des questions économiques et écologiques spécifiques. Les enjeux économiques sont liés à la grande attractivité des zones littorales. Sauf exception, ces dernières sont soumises à une très forte pression foncière. Les prix des terrains et des biens immobiliers, souvent sans corrélation avec leur valeur propre, y sont donc très élevés. C'est pourquoi les communes sont confrontées à un double enjeu : accueillir les résidents à l'année et identifier les modalités appropriées pour « délocaliser » les biens si cela s'avère nécessaire, malgré un coût d'intervention très élevé. Les enjeux écologiques sont liés aux enjeux précédemment cités. La recomposition spatiale n'est acceptable que si elle ne bouleverse pas les dynamiques des territoires. Elle doit donc être entreprise dans une optique de proximité géographique, ce qui implique de dégager des terrains constructibles sur des sites qui sont soit urbains (et plus ou moins saturés), soit naturels. Dans certains cas, ces transformations ne peuvent se faire que sur des parcelles « à urbaniser », à moins d'y renoncer définitivement. Il faut alors veiller à la préservation des milieux naturels en intégrant l'écologie comme une composante essentielle du projet moyennant une gestion efficace des sols. Ces enjeux suggèrent non seulement un changement de doctrine car le projet doit être source d'enrichissement

et non d'altération des écosystèmes, mais aussi la nécessité de développer une gestion alternative du territoire non urbanisé au moyen de différents acteurs : Conservatoire du littoral, chambres d'agriculture, établissements publics fonciers, etc.

5. Faire du projet un vecteur pluridisciplinaire pour penser les mutations du littoral.

La complexité des phénomènes ne peut être abordée de manière sectorielle : habitat, écosystème, géomorphologie, déplacements, tourisme, gestion des sols et agriculture, dynamique économique,.. Ces domaines doivent se recouper, se nourrir les uns les autres dans la durée. Approche transversale et synthétique, le projet de territoire est l'outil d'expérimentation que nous proposons pour accompagner les transformations de ces territoires littoraux. Dès lors qu'il est question de littoral, le projet de territoire se confronte à des échelles de temps et d'espace importantes. Cela nous oblige à penser les méthodes de projet propres à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage dans le prolongement des apports d'autres disciplines, en particulier de l'histoire et de la géographie. Nous postulons que la connaissance des évolutions des franges littorales, qu'elles soient urbaines, touristiques ou industrielles, instruisent et enrichissent la connaissance de ces territoires situés à l'articulation entre terre et mer. Le regard diachronique sur les territoires littoraux est essentiel pour comprendre leur constitution et projeter leurs évolutions.

Les terrains de recherche

Cinq grandes familles de terrain

Les fondements méthodologiques, par leurs caractères transversaux nous amènent à proposer cinq familles de terrains cristallisant des problématiques très concrètes.

La littoralisation des rivages nous invite à réinterroger l'avenir des territoires métropolisés et urbains actuels et du patrimoine des stations balnéaire remarquables. Dans ce sens, nous entendons orienter notre regard sur le patrimoine bâti, mais aussi les espaces publics et naturels remarquables qui constituent forment un paysage singulier dans les stations balnéaires. Notre regard s'orientera également sur l'adaptation des métropoles et mégaloilles industrielles et portuaires, dans lesquelles la juxtaposition d'infrastructures, de noyaux fortement urbanisés et d'éléments industriels importants portent des enjeux majeurs.

Les risques liés à la montée des eaux notamment, ont fait apparaître l'extrême urgence d'intervenir sur les territoires insulaires et ultra-marins. Ces terrains subissent actuellement les conséquences du changement climatique, et à ce titre, nous livrent les orientations futures des conséquences du changement climatique : accroissement des vulnérabilités socio-économiques, écologiques, juxtaposition des aléas...

Notre regard s'oriente ensuite sur les milieux rétro-littoraux, dont la place est fondamentale dans la démarche de projet de territoire que nous entendons mener. Les épaisseurs

territoriales singulières qui se démarquent des différents terrains d'étude sont autant de situations permettant de penser l'allègement des pressions urbaines sur le trait de côte actuel, et d'insuffler des réponses de projet multiscalaires.

Enfin, les eaux intérieures que constituent les territoires lacustres en arrière-pays des rivages sont des sites dont les atouts peuvent être aujourd'hui des contrepoints aux problématiques de littoralisation en vue des enjeux climatiques.

1. Le patrimoine des stations balnéaires vieillissantes

Si le tourisme représente jusqu'à présent l'un des principaux vecteurs de l'attractivité du littoral, ce secteur économique connaît aujourd'hui des mutations qui obligent à repenser les stations balnéaires héritées des 19e et 20e siècles à l'aune de différents enjeux contemporains. Dans ce cadre, la rénovation des stations balnéaires vieillissantes est un sujet majeur dans la mesure où elle est une opportunité pour renouveler l'image de ces stations balnéaires, comme l'a montré le lancement récent du Plan Littoral 21. D'autres initiatives, comme celle initiée par le Ministère de la Culture pour labelliser des bâtiments ou des secteurs emblématiques de ces stations comme « patrimoine du 20e siècle », donnent à ces ensembles construits une légitimité sur le plan culturel, dimension qui faisait défaut dans une lecture trop souvent limitée à celle d'une simple conséquence du tourisme de masse. Cependant, il nous semble que cette quête d'un nouveau dynamisme gagnerait à s'associer plus étroitement à la prise en compte des enjeux environnementaux, aujourd'hui davantage considérés comme une contrainte ou une menace que comme une composante de projet. C'est pourquoi pour ce premier terrain de recherche, nous proposons de regrouper sous la bannière du « patrimoine » non seulement les édifices, mais aussi plus généralement les espaces publics et les sols naturels avec lesquels ils composent le paysage dynamique du littoral balnéarisé.

2. Les grandes villes, métropoles et mégapoles industrielles et portuaires

L'adaptation des grandes villes littorales aux risques et aux effets du changement climatique, et en particulier des villes dont l'activité dépend étroitement des infrastructures industrielles et portuaires, constitue un terrain de recherche singulier. Les vulnérabilités écologiques et économiques y sont entremêlées : parce qu'elles sont nécessairement implantées en zones exposées aux aléas, les villes portuaires sont fortement exposées. Leur adaptation est identifiée à l'international comme enjeu majeur, mais reste un sujet de recherche peu abordé, notamment en raison d'une certaine opacité liée aux enjeux industriels et commerciaux.

3. Les territoires insulaires et ultra-marins

Parmi les littoraux, les territoires insulaires apparaissent comme des terrains de recherche particuliers : lorsque l'île est peu étendue, c'est l'ensemble du territoire qui peut être considéré comme exposé à la dynamique littorale, dynamique bien souvent associée à d'autres aléas. étant donné les marges de manœuvre limitées, il faut alors redoubler d'ingéniosité pour s'adapter et « rester » : un impératif, comme l'ont montré les travaux de la chaire menés sur l'île d'Oléron, mais aussi en Martinique et en Guadeloupe. La condition tropicale exacerbe là encore les enjeux liés aux risques et au changement climatique : s'y expriment presque tous les phénomènes naturels les plus puissants, et ce parfois en se conjugant

les uns avec les autres. Les territoires ultra-marins, paradoxalement sous-dotés en ingénierie et en moyens financiers, font se superposer vulnérabilité climatique et économique.

4. Les milieux rétrolittoraux

Le « trait de côte » renvoie toujours à une épaisseur territoriale beaucoup plus grande, mais dans beaucoup de cas, les caractéristiques-mêmes des milieux associés au littoral font de toute stratégie de retrait une question de « ménagement » de milieux aussi remarquables que fragiles. Qu'il s'agisse de lagunes, de salines, de marais, de forêts établies sur des systèmes dunaires étendus, de chapelets d'étangs, de valleuses et de ravines à la biodiversité précieuse, ou encore de plaines alluviales fertiles dédiées à une agriculture à haute valeur ajoutée, ces paysages sont peu compatibles avec l'urbanisation diffuse qui bien souvent accompagne l'attrait pour le littoral. La relocalisation d'activités libérant le trait de côte y est d'autant plus critique que les valeurs patrimoniales et écologiques s'y rejoignent. Pourtant, l'extrême qualité de ces milieux rétrolittoraux est, dans les cas les plus ordinaires des situations littorales, une chance pour envisager la relocalisation, pour peu que l'on fasse de leurs qualités paysagères et écosystémiques un atout du redéploiement. Nous avons d'ores et déjà rencontré ces situations dans le val d'Argens, à Hyères ou à Lacanau, sur le littoral du Languedoc ou l'étang de Berre, mais aussi à

à Cabourg et ses marais, à Vias et sa campagne traversée par le canal du midi et ses ouvrages remarquables. La compréhension des ressources remarquables de ces milieux stimule d'ailleurs l'approche pluridisciplinaire qui est celle de la chaire, en associant aux dimensions paysagères très fortes des compétences en terme d'écologie, très souvent d'histoire, d'hydrologie des grands dispositifs aquatiques (salines, étangs). Cette catégorie, déjà souvent explorée par notre équipe, constitue un terrain de recherche prioritaire.

5. Les eaux intérieures

Un pan moins exploré de notre loi Littoral concerne les rivages lacustres, dont les problématiques sont à la fois proches des territoires des côtes maritimes et tout à fait spécifiques. Le niveau de l'eau y fluctue d'ores et déjà de manière importante et peu prévisible, d'autres formes d'érosion et de fragilisation des berges sont à l'œuvre, en lien avec les dynamiques propres aux massifs de montagne qui les accueillent. Ces territoires, marqués par une anthropisation plus ancienne que le bord de mer et souvent urbanisés jusqu'à la saturation, constituent néanmoins aujourd'hui des contrepoints à la fois efficaces et fragile aux effets prévisibles du changement climatique sur les établissements humains, îles de fraîcheur menacées au cœur des systèmes urbains.

Les terrains de recherche



les stations
balnéaires vieillissantes



les grandes villes
industrielles et
portuaires



les territoires insulaires
et les outre-mer



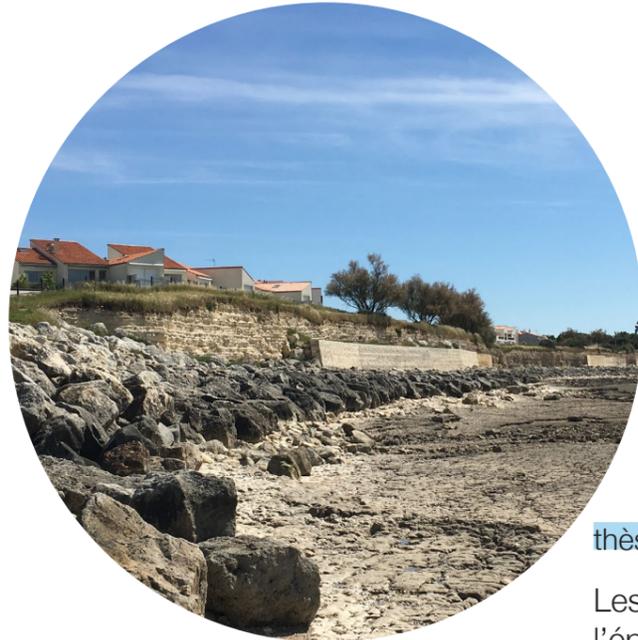
les milieux rétro-littoraux
naturels ou ruraux



les rivages lacustres
et « mers intérieures »

Les projets finalisés et en cours

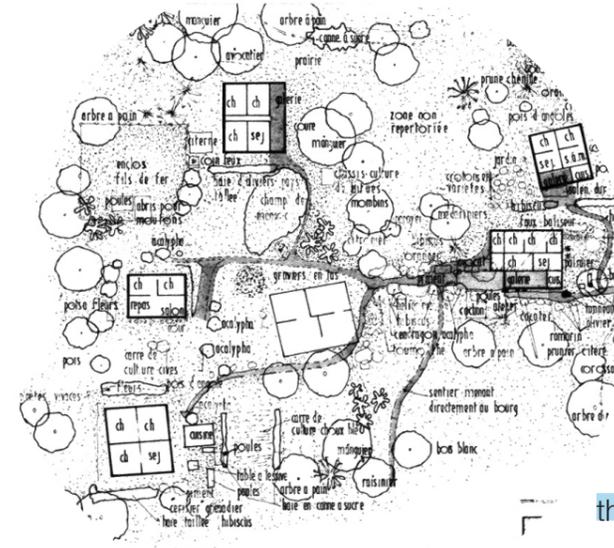
école d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est



thèse de doctorat, soutenue en 2021

Les stratégies d'aménagement à l'épreuve des alés littoraux
L'épaisseur littorale : un paradigme émergent dans l'aménagement des territoires côtiers

Thomas Beillouin
sous la direction de Sébastien Marot
et Frédéric Bonnet
laboratoire OCS/AUSser -
Ensa de Paris-Est



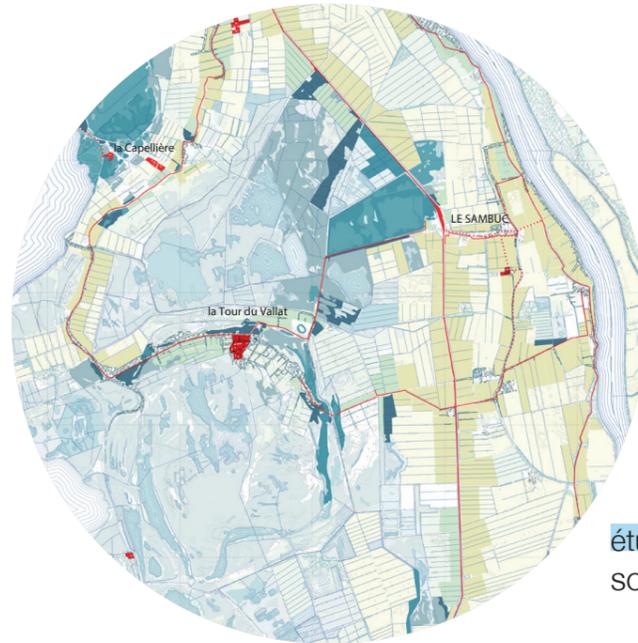
thèse de doctorat, 2024 - en cours

Risquer d'habiter, en terres caribéennes
Analyse transcalaire d'une recomposition littorale créole

Félicien Pecquet-Caumeil
sous la direction de Sébastien Marot
laboratoire OCS/AUSser -
Ensa de Paris-Est

Les projets finalisés et en cours

école d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est



études du Diplôme Spécialisé d'Architecte-urbaniste
sous la direction d'Éric Alonzo et Pierre-Alain Trévelo

20 études littorales + 2 à venir en 2023-2024
7 études ultra-marines + 1 à venir en 2023-2024
2 études ont donné lieu à des études opérationnelles

- 1 – 2012-13 Gruissan
- 2 – 2013-14 Cap Excellence
- 3 – 2015-16 Cabourg
- 4 – 2015-16 Le Prêcheur
- 5 – 2016-17 Dolus D'Oléron
- 6 – 2016-17 Cherbourg-en-Cotentin
- 7 – 2016-17 Sainte-Trinité
- 8 – 2017-18 Basse-Terre
- 9 – 2017-18 Le Carbet
- 10 – 2017-18 Portiragnes
- 11 – 2018-19 Le Robert
- 12 – 2018-19 Basse Pointe
- 13 – 2019-20 Grimaud
- 14 – 2020-21 Trois-îlets
- 15 – 2020-21 Camargue
- 16 – 2021-22 Baie de Lancieux
- 17 – 2021-22 Labenne
- 18 – 2021-22 Touques
- 19 – 2022-23 Sainte-Anne
- 20 – 2022-23 Courseulles-sur-Mer



Les projets finalisés et en cours

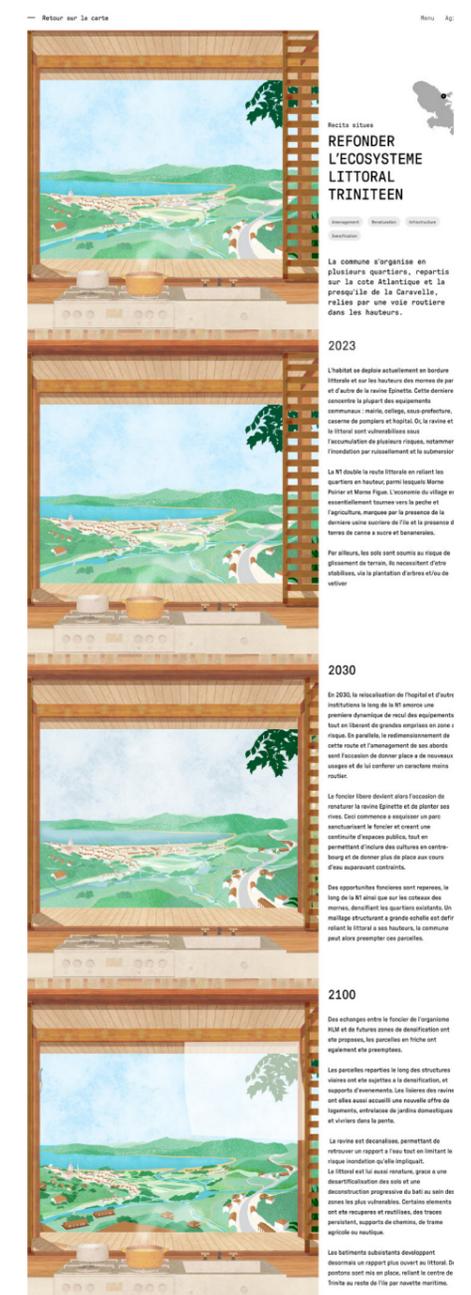
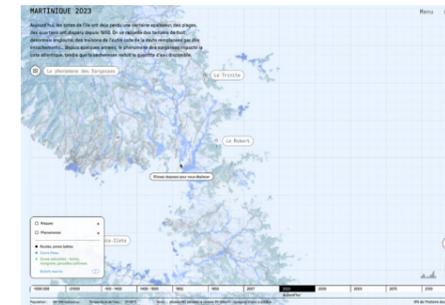
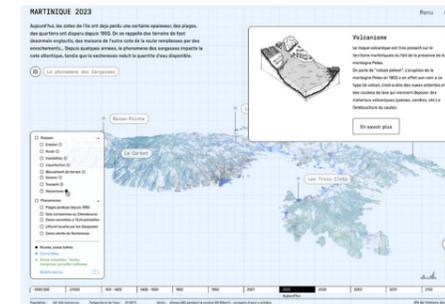
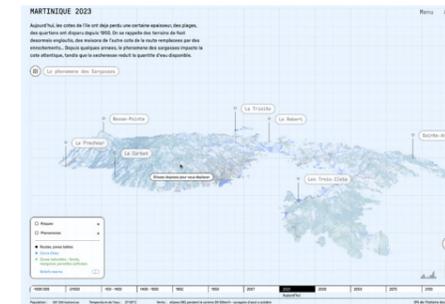
école d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est



exposition numérique virtuelle des études du DSA en Martinique
 sous le commissariat scientifique de Sébastien Marot et
 d'Éric Alonzo
 livraison prévue en septembre 2024

Commanditaires : DEAL Martinique
 Maîtrise d'oeuvre : Meat Architectures et territoires (Justine
 Caussanel, Camille Chastanet et Félicien Pecquet-Caumeil),
 Matthieu Pajot Solal Dussout-Revel

Comité éditorial : Éric Alonzo, Gonéri Le Cozannec, Sébas-
 tien Marot, Isaline Maire, Julien Romane et Pascal Saffache.



Les projets finalisés et en cours

école d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est



poursuite des études du DSA.
l'exemple du Prêcheur (Martinique)

construction de 20 logements
bioclimatiques et aménagement
paysager
*moa : PUCA, commune du Prê-
cheur*
Meat Architectures



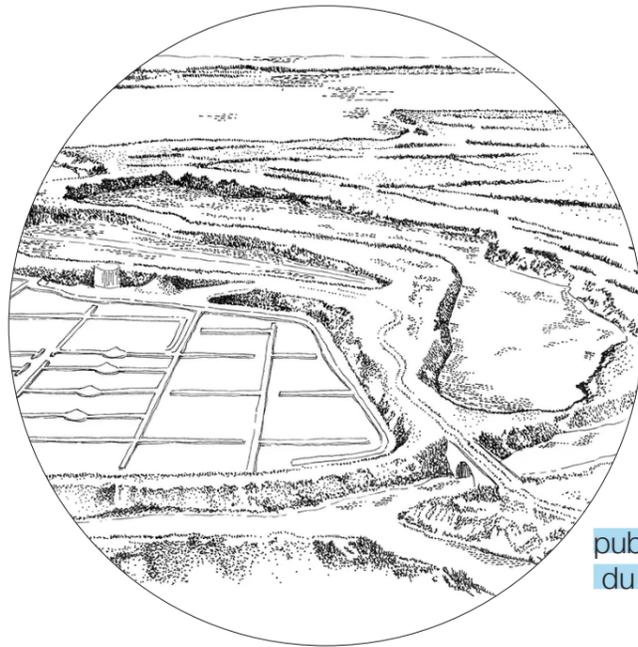
pépinière de jeunes entreprises
Meat Architectures,
Atelier Georges
Les Marneurs
(Palmarès des Jeunes Urbanistes 2022)

Tè lanmou

Le projet consiste en la relocalisation d'une vingtaine de logements en haut du morne de Chambolo. Tout le futur quartier est alors à imaginer, en intégrant les logiques agricoles et agroforestières déjà présentes. Le projet ouvre les possibles pour des méthodes constructives se détachant des logiques métropolitaines pour concevoir une architecture tropicale en accord avec les ressources locales et pratiques culturelles, tout en étant adaptée aux risques auxquels le site est soumis.

Les projets finalisés et en cours

école d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est



publication et connaissance
du littoral

illustration d'un ouvrage pour la
DRAC Nouvelle Aquitaine sur la
connaissance et l'exploration des
paysages littoraux

Meat architectures



Vocabulaire du littoral

Le Vocabulaire du Littoral, ouvrage à paraître aux Éditions du Patrimoine, entend jouer le rôle d'outil didactique et analytique, afin de mieux faire connaître cette portion du territoire français.

Pour cela, une vingtaine de planches graphiques, composées à partir de paysages réels et fictifs, restituent les éléments significatifs des rivages hexagonaux et ultramarins. Inspirées des gravures naturalistes, ces perspectives cherchent à figurer la rencontre entre les ouvrages anthropiques et la géographie dynamique des franges côtières.

Les projets finalisés et en cours

école nationale supérieure d'architecture de Marseille



thèse de doctorat - 2019 - en cours

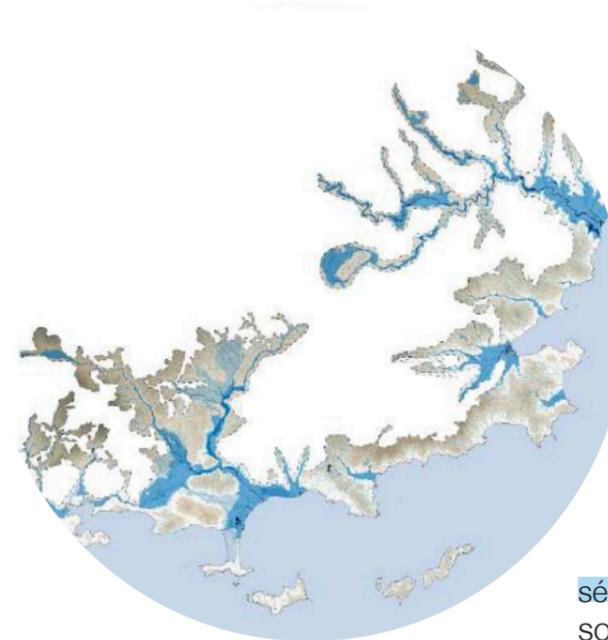
Le littoral urbanisé face aux risques liés à la montée des eaux
Enjeux, spécificités et perspectives en région PACA

Isaline Maire
sous la direction de René Borruey et Maria Chiara Tosi
laboratoire Inama - ensa Marseille
curriculum Urbanistica - IUAV Venezia



studio de projet de master « Habiter le littoral demain »
sous la direction d'Éric Dussol et Frédéric Gimmig

convention depuis 2017 avec la DREAL PACA
études menées sur 20 sites



séminaire de master « La fabrique du territoire »
sous la direction de Laurent Hodebert et Isaline Maire

création d'un atlas cartographique du littoral PACA
de 2018 à 2020 sur les trois départements de PACA

Les projets à venir

école d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est



2022 - 2027

programme de recherche européen

Fishing Architecture : the ecological continuum between buildings and fish species

André Tavares
chercheur invité à l'OCS
chercheur au Centro de estudos de arquitectura e urbanismo de la FAUP (Porto), éditeur et programmeur des expositions d'architecture de Garagem Sul/Centre culturel de Belém (Lisbonne)



accessible à l'automne 2024

exposition numérique des études du DSA en Martinique
sous le commissariat scientifique de Sébastien Marot et d'Éric Alonzo

commanditaires : DEAL Martinique
MOE : Meat architectures et territoires

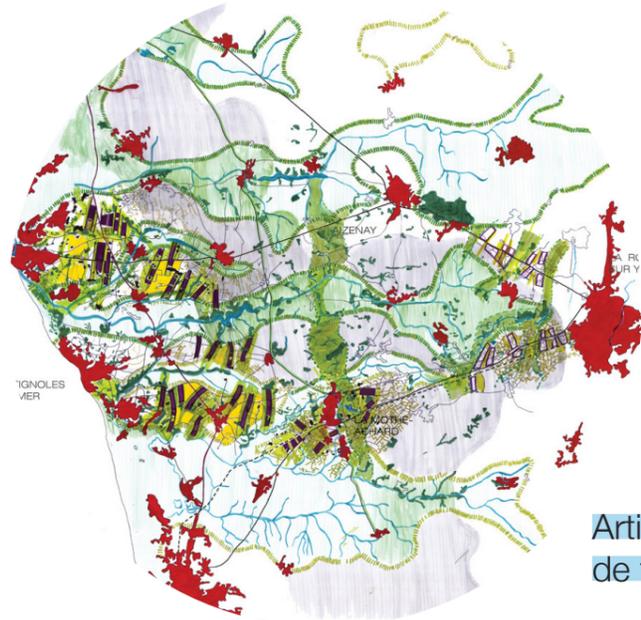


2023

colloque itinérant
« Îles et les littoraux ultramarins,
des enjeux d'adaptation aux enjeux de projet »
sous la direction de Sébastien Marot et de Éric Alonzo

commanditaire : PUCA
partenaires : Université des Antilles et de la Guadeloupe (Pascal Saffache, Olivier Dehoorne) et la Communauté Territoriale de Martinique

Les enjeux soulevés par la chaire partenariale

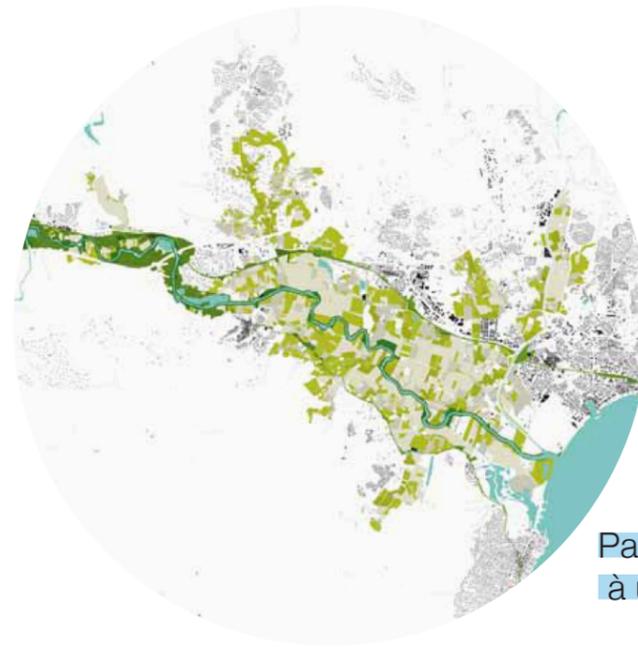


Atelier des Territoires, le littoral en projets
Christian Devillers, Antoine Haumont, Valérie Morel, Jean-Michel Roux, 2006

Articuler les échelles de temps et d'espace

Les stratégies d'adaptation se heurtent à deux obstacles :

- les horizons de l'adaptation dépassent souvent le temps usuel des acteurs du territoire
- les périmètres de compétence ou d'intervention ne répondent pas toujours aux échelles pertinentes de réflexion



Le projet de parc agricole de la vallée de l'Argens, *Atout risques - Des territoires exposés se réinventent*, Frédéric Bonnet, Jean-François Morel (dir.), 2016

Passer d'une logique de risque à une logique de projet

Pour que les acteurs s'emparent du sujet de l'adaptation, il faut qu'ils puissent en faire un projet collectif : la seule contrainte du risque ne suffit pas pour faire bouger les lignes



Dépliant éventail de l'aménagement du littoral du Languedoc Roussillon, *Archives départementales de l'Hérault*, 1963

Imaginer les outils opérationnels pour porter l'adaptation

De nouveaux outils émergent (BRILI, BRACC,...), mais la réflexion doit se poursuivre pour couvrir l'ensemble des problématiques

La spécificité de la démarche de la chaire

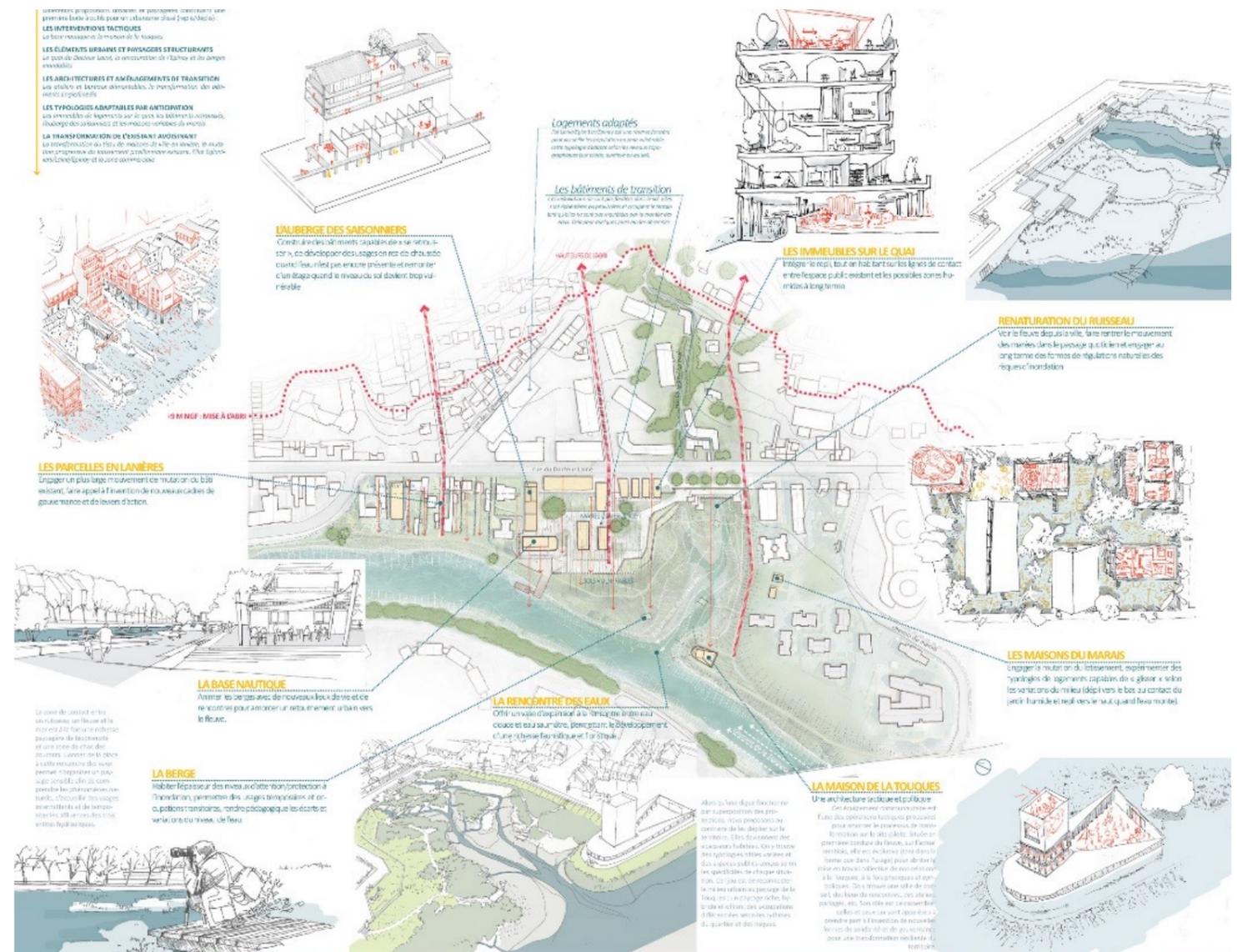
Aborder de manière singulière, ce qui est traité jusque-là, par la technique, en favorisant une approche

ancrée dans les territoires

Ouvrir un dialogue à la pluridisciplinarité des champs de l'aménagement, en présentant une démarche

d'études prospectives hollistiques

concours d'idée AMITER



Les outils de recherche



Construire une connaissance par l'expérimentation sur les territoires

Pérenniser l'outil du DSA

Capitaliser les matériaux produits pour construire un retour réflexif et expérimenter

Acquérir une plus grande pluridisciplinarité en s'ouvrant à d'autres laboratoires et d'autres disciplines pour construire des projets de recherche (recherche-action, par exemple)

Contribuer au calibrage des projets d'adaptation dans les territoires



Produire une connaissance pour la recherche, pour l'enseignement et pour la diffusion

Former & transmettre former les acteurs des territoires et permettre une plus grande perméabilité des connaissances spécifiques aux disciplines

Participer à la constitution d'une démarche pluridisciplinaire pour la mise en oeuvre dans les projets dans les territoires

L'avenir des littoraux : un questionnement d'actualité



Jeff et Tracey Waters, Staines-upon-Thames, Surrey – Royaume-Uni, février 2014.



Tag attribué à Banksy, Oval bridge in Camden town – Londres, 2009



COP 26, Discours du ministre des Tuvalu – 9 novembre 2021

Actualité du changement climatique

Émergence des questionnements par les acteurs

Besoin d'accompagnement dans la mise en oeuvre des projets émergents

Les trois axes du projet scientifique



Exploration sur site dans le cadre de l'étude littorale de Labenne, DSA d'architecte-urbaniste, commanditaire : Conservatoire du littoral, 2022

Assurer la production de connaissances nouvelles

- L'accueil permant de doctorants, en Cifre ou sous forme de contrat doctoral
- Une capitalisation sur la production issue des ateliers de projet (master, post-master)
- La contribution des laboratoires OCS/AUSser et Inama à différents programmes de recherche
- La mise en réseau d'un écosystème d'acteurs innovants, associations et entreprises



Atelier de projet du DSA d'architecte-urbaniste, dirigé par Éric Alonzo et Pierre-Alain Trévelot, École d'architecture de la ville & des territoires, photo Gilles Raynaldy, 2014

Consolider les savoir-faire, transmettre les savoirs

- Impliquant les enseignants-chercheurs, doctorants et experts partenaires
- En niveau post-master, au sein de l'Éav&t Paris-est avec le DSA d'architecte-urbaniste
- Pour les professionnels, techniciens et élus du littoral, avec l'animation de sessions sur mesure
- À la carte, à travers l'échange de bonnes pratiques entre les partenaires



Illustration du collectif Meat Architectures, lauréat du concours expérimental d'Habitats renouvelés au Prêcheur (Martinique), dont l'appel à projet fait suite à l'étude menée en 2015-2016 au sein du DSA d'architecte-urbaniste de l'Éav&t Paris-est.

Contribuer au débat public sur les mutations des littoraux

- Séminaire annuel de la chaire
- Workshops thématiques destinés aux étudiants en architecture, urbanisme et paysage
- Colloques scientifiques avec publication d'actes
- Manifestations orientées vers le grand public
- Échanges permanents avec l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux littoraux

le littoral comme territoire de projets

Éric Alonzo & Sébastien Marot (direction scientifique)
Isaline Maire (coordination)
umr OCS/AUSser cnrs 3329
Université Gustave Eiffel
École d'architecture de la ville & des territoires de Paris-est

Nous contacter
eric.alonzo@paris-est.archi.fr
isaline.maire@paris-est.archi.fr
ocs@paris-est.archi.fr

